



PREPARATION AU CONCOURS EXTERNE

EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (ETAPS)

OBJECTIFS :

- ✓ Préparer dans les meilleures conditions les épreuves : écrite, physique et orale
- ✓ Obtenir le concours ETAPS

PROGRAMME :

MODULE 1 : Préparation à l'épreuve d'admissibilité : 200 heures en présentiel proposées dont :

40 heures de cours obligatoires :

Préparation à la méthodologie de l'écrit : rédaction, structure de plan, traitement de documents, rapports, épreuves blanches, corrections

Accès libre à 160 heures de cours :

Cours sur l'organisation des activités physiques et sportives (APS) dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, les sciences biologiques et humaines, l'anatomie, la physiologie, la neurologie, la psychosociologie, la sociologie, le droit, l'économie du sport, le droit européen et international*

*Ces cours correspondent à des Unités d'Enseignement (UE) de la licence et licence professionnelle : UEO11, UEO12, UEFD551, UFD12

MODULE 2 : Préparation aux épreuves physiques : 100 heures de pratiques sportives dont :

10 heures de cours obligatoires :

Suivi personnalisé avec un enseignant, évaluations des performances en natation et course

Accès libre à 90 heures de cours :

Entraînement sur l'épreuve de natation (50 mètres nage libre) et sur l'épreuve de course en ligne (1000 mètres homme/ 600 mètres femme)*

*Ces cours correspondent à des Unités d'Enseignement (UE) de la licence : UFD21, UFD31, UFD32

MODULE 3 : Préparation à la conduite d'une séance d'APS : 50 heures en présentiel dont :

20 heures de cours obligatoires

Préparation à la méthodologie de l'oral, épreuve blanche devant un jury de professionnels et correction

Accès libre à 30 heures de cours :

Préparation à la méthodologie, techniques d'animation et gestion d'une séance, connaissances générales sur le fonctionnement des politiques publiques sportives (Etat, collectivités territoriales...)*

*Ces cours correspondent à des Unités d'Enseignement (UE) de la licence professionnelle : UFD445, UFD455

POINTS FORTS :

- ✓ Préparation encadrée par des enseignants, chercheurs, maîtres de conférences, professionnels des collectivités territoriales (CTAPS, ETAPS), professionnels en activités physique et sportive

PUBLIC CONCERNE :

Candidats au concours ETAPS

PRE REQUIS :

- ✓ Intérêt pour l'activité sportive
- ✓ Etre titulaire du baccalauréat

LIEU DE FORMATION :

Metz (57)

DATES :

Module 1 : de septembre 2015 à janvier 2016

Modules 2 et 3 : de février à juin 2016

TARIFS :

1500 € le module 1

600 € le module 2

800 € le module 3

*Un 2nd tarif pourra être appliqué pour un public ne bénéficiant d'aucune prise en charge financière

700 € le module 1

250 € le module 2

350 € le module 3

INSCRIPTIONS OUVERTES

du 01/06/2015 au 31/08/2015 pour le module 1*

et jusqu'au 15/01/2016 pour les modules 2 et 3*

* Ouverture des modules sous réserve d'un nombre minimum de stagiaires

Responsable pédagogique : David ROTH
Professeur au département STAPS

Contact : Leslie HELLAK
Chargée de développement formation continue
☎ 03 87 37 86 16
scifa-fc-contact@univ-lorraine.fr

